

hannut actu

N° 133 - SEPTEMBRE 2020
Bulletin communal

→ ACTUALITÉ

PLAN DE RELANCE ÉCONOMIQUE :

Le premier volet de notre plan de relance est de donner un coup de pouce au pouvoir d'achat des hannutois et de soutenir nos forces vives économiques et commerciales qui font de Hannut une ville attractive. 425.000 euros sont injectés dans l'économie locale sous forme de chèques (ou bons d'achat).

Chaque hannutois en reçoit 2 :

ATTENTION VOUS AVEZ JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE POUR UTILISER VOS CHÈQUES



→ un chèque "plaisir" d'une valeur de 20 € utilisable chez tous les commerçants et indépendants du 4280 qui ont adhéré à l'opération (à l'exception des grandes surfaces d'alimentation et de l'HoReCa)



→ un chèque "HoReCa" d'une valeur de 5 € valable dans les bars, restaurants, friteries et brasseries de notre entité.

Pour l'instant,
1650 familles ne sont pas encore
venues chercher leurs chèques.
Cela représente près de 83.500 € !

**Ne tardez donc pas à contacter
le service des affaires économiques
au 019/51 91 91
ou par e-mail :
affaires-economiques@hannut.be**

Pour les personnes à mobilité réduite qui ne savent pas se déplacer et qui ne savent pas donner une procuration, elles peuvent téléphoner au service social au 019/51 93 86.

Depuis le début de l'opération, c'est 13.360 chèques qui ont été distribués (soit 334.000 euros). Aussi, n'attendez pas trop longtemps pour les utiliser ! Vous avez jusqu'à fin septembre pour les écouler chez les commerçants et indépendants participant à l'opération.

Pour rappel, ces chèques sont cessibles. C'est donc aussi l'occasion de faire plaisir à un proche ! Pour l'instant, vous êtes déjà environ un quart de la population à avoir eu le plaisir de soutenir les commerces locaux. Nous comptons aujourd'hui 160 commerces inscrits dans le système. La liste des commerces participants est disponible sur www.hannut.be.

Vous avez envie d'en faire plus pour soutenir notre économie ? Vous pouvez contribuer au fond d'attractivité. L'objectif est de soutenir un plan d'actions sur les prochaines années. Le principe étant un euro versé par le citoyen, un euro versé par le pouvoir public. Vous pouvez donc participer à ce fond et soutenir notre économie locale en versant votre participation sur le compte de l'Asbl "Cellule de Gestion du Centre-Ville" (BE37 0682 2569 9728) avec la mention "Don au fond d'attractivité".

Cette crise a mis en évidence la nécessité et l'intérêt de consommer local.

hannut
est à vous

Profitez-en !

SOMMAIRE

Page 1

- Plan de relance économique

Page 2

- Aléa d'inondation
- Vélobus
- Bibliothèque : rayon environnement
- Info TEC
- Manœuvres militaires

Page 3

- CPAS
- Campagne de dératissage
- Hello Belgium
- Bibliothèque : expo Mélanie Rutten
- Bibliothèque : Il était une histoire...
- Gardez vos chiens en laisse

Page 4

- Bientôt un repair café
- La nuit de l'obscurité
- ETA l'Aurore
- Alzheimer café
- Découverte du patrimoine naturel
- Les mercredis, rendez-vous avec la nature !

Imprimé sur
papier recyclé

LES SERVICES DE VOTRE ADMINISTRATION COMMUNALE ET DE VOTRE CPAS SONT ACCESSIBLES UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS :

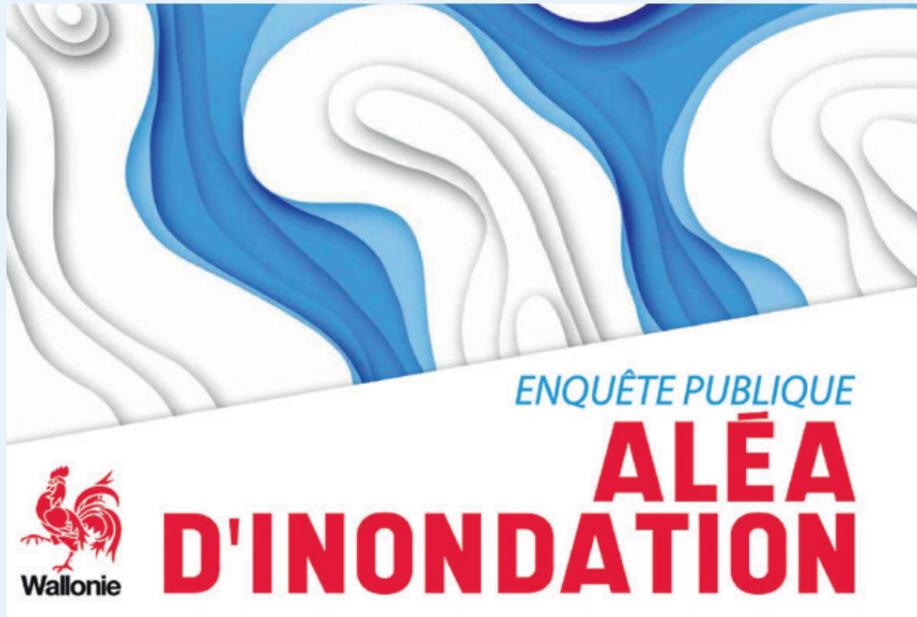
- **Service Population/Etat civil**
019/51.93.96
population-etat-civil@hannut.be
- **Service Urbanisme**
019/51.93.84
urbanisme@hannut.be
- **Service des affaires sociales**
(maison du social)
019/51.93.86
affaires-sociales@hannut.be
- **Service finances**
019/51.93.98
finances@hannut.be
- **Service travaux**
019/51.93.78
travaux@hannut.be

Vous pouvez également envoyer un mail à accueil@hannut.be ou 019/51.93.93

POUR LE CPAS :

019/630.380 ou la ligne directe de votre assistante sociale, ou à envoyer un mail sur info@cpashannut.be

Bonne lecture ! 



PROVINCE DE LIEGE

-
Arrondissement de Huy-Waremme

-
Commune de Hannut

-
Enquête Publique :

Les projets de cartographie des zones soumises à l'aléa d'inondation

Enquête publique

Le Collège communal informe la population que, dans le cadre de la Directive (2007/60/CE) relative à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation, les projets de cartographie des zones soumises à l'aléa d'inondation ont été mis à jour et sont soumis, à la demande du Gouvernement wallon, à enquête publique sur l'entité :

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
8 septembre 2020	14 septembre 2020	28 octobre 2020	Service urbanisme Hannut Rue de Landen, 23 urbanisme@hannut.be

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service, et le samedi matin de 9h30 à 11h30 OU un jour par semaine jusqu'à 20 heures à l'adresse reprise ci-dessus.

Les dossiers sont consultables également sur le site internet : enquetepublique-alea-inondation.wallonie.be

Lorsque la consultation a lieu un jour ouvrable après 16 heures ou le samedi matin, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès de M^{me} Walthéry.

Les observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le Conseiller en environnement ou, à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet (voir cadre ci-dessus).

Tout intéressé peut formuler ses observations via l'outil cartographique prévu à cet effet mais également par mail et obtenir des explications techniques sur le projet auprès du SPWARNE :

Cartographie des zones soumises à l'aléa d'inondation
Via l'outil cartographique : https://lc.cx/2t0k7iB50
Via courriel : enquetepublique.alea.inondation@spw.wallonie.be ou par courrier au Service Public de Wallonie
Secrétariat de la Direction des Cours d'Eau non navigables, Du SPWARNE Avenue Prince de Liège, 7 - 5100 JAMBES

Hannut, le 07/09/2020.

Par le Collège,

La Directrice générale
Amélie Debroux

Le Député-Bourgmestre,
Emmanuel Douette

À l'initiative du Gouvernement wallon, ces projets, de catégorie A.2. sont soumis à enquête publique en vertu des articles D. 28 et D. 53-6 du Livre II du Code de l'Environnement contenant le Code de l'Eau et D. 29-1 du Livre Ier du Code de l'Environnement. Les projets ont également fait l'objet d'une évaluation des incidences sur l'environnement, en vertu de l'article D. 53 du Livre Ier du Code de l'Environnement.

Suspension du délai d'enquête publique entre le 16 juillet et le 15 août ainsi qu'entre le 24 décembre et le 1^{er} janvier

LES VÉLOBUS FONT LEUR RENTRÉE !!!



Venez rejoindre les groupes du mercredi matin sur la route de l'école.

Rendez-vous sur vos groupes WhatsApp.

PAS ENCORE INSCRIT ?

► Faites la demande via mobilite@hannut.be.

Vous retrouverez les horaires et itinéraires sur le site de la ville de Hannut.

Pour des informations complémentaires n'hésitez pas à prendre contact avec notre conseillère en mobilité, Sophie Grenier 019/51.93.52

Le rayon "Environnement" de la Bibliothèque s'agrandit grâce au PCDN

La Bibliothèque communale a récemment pu faire l'acquisition de toute une série d'ouvrages pour son rayon "Environnement", grâce au Plan communal de Développement de la Nature (PCDN) de Hannut.

Au total, 47 ouvrages sont venus compléter la liste. On peut y retrouver des livres sur la nature et la biodiversité, la permaculture et l'agroécologie, le compostage, les rivières, ... Cette nouvelle sélection comprend notamment des livres pour enfants, des livres pratiques et des ouvrages scientifiques.

Ce nouvel achat fut possible grâce à une subvention de la Région wallonne dans le cadre du PCDN de Hannut. Le PCDN vise à préserver et améliorer la biodiversité d'une commune, en faisant appel à la participation citoyenne. Il s'agit d'un projet fédérateur qui mobilise à la fois les citoyens, les agriculteurs, les administrations, les associations et toutes les autres forces vives du territoire communal. Les partenaires du PCDN mènent ensemble des projets "nature" pour les citoyens d'aujourd'hui et de demain, dans le respect des principes du Développement durable.

Une bibliographie "PCDN" a été confectionnée pour l'occasion. Elle est consultable sur le site www.hannut.be ou sur demande à la Bibliothèque communale.



N'hésitez plus : les livres vous attendent !

Vous avez des questions ou vous souhaitez rejoindre le PCDN de Hannut ?

Contactez le service Environnement à environnement@hannut.be



info TEC

Dès ce 1^{er} octobre 2020, le TEC mettra en service une nouvelle ligne de bus E84 Namur-Waremme (Express)

Cette ligne desservira les arrêts suivants :

- WAREMME** Gare
- OMAL** Les Tombes
- BRAIVES** Chaussée Romaine
- HANNUT** Gare
- HANNUT** Place H. Hallet
- AVIN** Tige Jacqueline
- BURDINNE** Rue du Marais
- FERNELMONT** PAE
- FRANC-WARET** Carrefour
- BOUGE** Sentier Somal
- NAMUR** CHR
- NAMUR** Rue du Premier Lanciers
- NAMUR** Pl. de la Station

L'offre de la ligne prévoit 14 parcours aller et 14 parcours retours du lundi au vendredi, 7 parcours aller et 7 parcours retour le week-end.

>>> Vers Namur, le bus passera par Hannut toutes les heures, à partir de 6h40, le dernier passage se fera à 19h43.

>>> Vers Waremme, le bus passera par Hannut toutes les heures, à partir de 7h15, le dernier passage se fera à 20h19.

Les horaires complets sont disponibles sur le site www.letec.be

MANŒUVRES MILITAIRES SUR LE TERRITOIRE DE LA PROVINCE DE LIEGE



Le commandement militaire de la Province de Liège nous informe des différentes manœuvres militaires qui auront lieu sur le territoire de la Ville de Hannut du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.

Unité : CCLAND Dept Gn
Description de l'activité militaire : exercice d'écolage véhicules
Nombre du personnel militaire : 6
Nombre de véhicules à roues : 2 (Ca ACTROS + Rem BROSHUIS / VOLVO benne + MOL 22T)

Il est recommandé de faciliter au maximum le déroulement de ces exercices et de ne pas vous exposer aux dangers qu'ils pourraient occasionner.

Plus de renseignements sur le site "Facebook" du Commandement militaire de la Province de Liège.

→ ACTU' INFOS

CPAS de
hannut

019/630 380

rue de l'Aite 3 à 4280 Hannut

LE CPAS
PEUT VOUS
AIDER

Si votre situation financière est difficile, si vous éprouvez des difficultés à faire face à vos dépenses (en ce compris celles liées au Covid-19), n'hésitez pas à vous adresser au CPAS, nous pouvons certainement vous aider !

- Aide au logement
- Aide pour familles en difficulté
- Aide en matière d'énergie
- Aide financière
- Besoins de première nécessité
- Surendettement et factures impayées
- Aide médicale (frais de santé, soins psychologiques)
- ...



Avec la crise, votre situation a peut-être changé !

Informations subsides COVID 19

POD MAATSCHAPPELIJKE INTEGRATIE
BETER SAMEN LEVEN
SPP INTÉGRATION SOCIALE
MIEUX VIVRE ENSEMBLE

CAMPAGNE DE DERATISATION

La Ville de Hannut organisera la première campagne de dératisation systématique de son territoire du lundi 19 octobre au vendredi 23 octobre 2020

L'entreprise INSECTIRA a été chargée par l'Administration d'exécuter ces travaux :

- **Lundi 19 octobre :** Thisnes, Crehen, Moxhe et Avin ;
- **Mardi 20 octobre :** Hannut ;
- **Mercredi 21 octobre :** Merdorp, Wansin, Petit-Hallet et Grand-Hallet ;
- **Jeudi 22 octobre :** Avernas-le-Bauduin, Bertrée, Cras-Avernas et Trognée ;
- **Vendredi 23 octobre :** Villers-le-Peuplier, Poucet, Abolens, Blehen et Lens-Saint-Remy.



Lors du passage des agents de la firme INSECTIRA, la population est invitée à signaler les endroits infestés par les rongeurs et à se fournir en produits raticides.

Les personnes souhaitant une intervention de l'entreprise dans leurs propriétés peuvent également le signaler, préalablement, à l'Administration communale (Service Technique Communal, tél. 019/51 93 78).

A l'issue de la campagne de dératisation systématique des produits raticides resteront disponibles pour le public à l'Administration communale.

Demande du

HELLO BELGIUM
RAILPASS GRATUIT

possible dès aujourd'hui

Chère Madame, Cher Monsieur,

Vous avez certainement appris que le gouvernement a décidé de mettre gratuitement un pass de 12 voyages en train à la disposition de tout résident en Belgique afin de relancer l'économie belge et de promouvoir le rail en tant que transport public. Ce pass a été baptisé Hello Belgium Railpass.

Du 5 octobre à fin mars, il pourra être utilisé pour parcourir chaque mois deux trajets en train dans notre pays. La SNCB désire tout mettre en œuvre afin que chacun puisse profiter de ce railpass au cours des mois à venir.

Dès aujourd'hui et jusqu'au 30 septembre au plus tard (!), chaque résident de ce pays âgé de plus de 12 ans (ou qui aura 12 ans d'ici fin mars 2021) peut introduire une demande pour un Hello Belgium Railpass en ligne via hello-belgium.be en mentionnant son numéro de registre national. Pour rappel, les enfants de moins de 12 ans voyagent de toute façon gratuitement. Le pass en version papier est ensuite envoyé par la poste à l'adresse figurant dans le registre national. Afin d'éviter toute ruée massive dans les gares durant la crise du coronavirus actuelle, il ne sera pas possible d'obtenir le pass aux guichets.

Nous sommes conscients que tout le monde n'est pas familiarisé avec les applications en ligne. C'est pourquoi le numéro de téléphone spécial 02/300 15 15 a été mis en service pour aider les personnes qui ont des difficultés à compléter le formulaire en ligne ou celles qui n'ont pas accès à internet. La SNCB estime en effet qu'il est important que ceux qui ont le plus besoin du pass gratuit ne soient pas exclus.

C'est pourquoi nous invitons également les communes et les CPAS à prêter assistance aux personnes qui éprouvent des difficultés à introduire leur demande. Ils peuvent en effet les aider à soumettre leur demande, toujours à l'aide du numéro de registre national.

Il est évident que les organisations qui soutiennent les groupes précarisés peuvent également jouer un rôle décisif pour atteindre ces mêmes personnes et les aider. C'est pourquoi nous vous prions de diffuser le plus largement possible l'information sur le pass gratuit et, à votre tour, de sensibiliser votre réseau afin d'aider les personnes vulnérables dans leurs démarches.

Dès la fin août, la SNCB a lancé une vaste campagne de communication sur le Hello Belgium Railpass via tous les canaux disponibles. Nous espérons toucher encore davantage de personnes grâce à votre coopération.

Tous les détails sur le Hello Belgium Railpass et ses modalités d'utilisation figurent sur hello-belgium.be

Vous avez des questions ?
Merci de nous écrire à public.affairs@sncb.be

BIBLIOTHEQUE COMMUNALE DE HANNUT



exposition
mélanie rutten
« peut-être »

Du mercredi 7 octobre
au vendredi 20 novembre

L'univers de Mélanie Rutten est peuplé d'animaux aux caractéristiques très humaines, plongés dans des situations proches du quotidien, illustrées au crayon ou au pinceau dans une variété de techniques.

Dans le cadre de la Fureur de Lire,
Samedi 17 octobre de 10h à 13h
Ecriture spontanée autour de l'univers de Mélanie Rutten.
Une surprise vous attend à la bibliothèque.

Bibliothèque communale – 43 rue de Landen – 4280 Hannut
Lu & Sa de 9h à 13h • Me de 9h à 13h et de 14h30 à 18h • Ve de 14h30 à 18h



Une exposition conçue par l'artiste et le Centre culturel de Liège "Les Chiroux".
L'exposition bénéficie d'un accompagnement du Pôle Jeune Public de la CCR /Liège et de la Bibliothèque centrale de la Province de Liège.

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE DE HANNUT

Un lieu de rencontre autour du livre

IL ÉTAIT UNE HISTOIRE...



Pour le respect des normes de sécurité

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES
019 51 23 16

Avec Anne-Lise LÉONARD pour les 4-7 ans

2020 Mercredi
14 OCTOBRE
à 15h

Avec Karine MOERS pour les 6 mois-3 ans

2020 Mercredi
21 OCTOBRE
à 16h

Votre bibliothèque communale
43, rue de Landen
4280 Hannut

Heures d'ouverture :

• LUNDI de 9 à 13h • MERCREDI de 9h à 13h et de 14h30 à 18h
• VENDREDI de 14h30 à 18h • SAMEDI de 9h à 13h

Gardez vos chiens en laisse !

Vous avez un chien ?

Bon nombre de promeneurs laissent gambader en toute liberté leur animal de compagnie sur la voie publique.

Notre Règlement Général de Police prévoit, en son article 17, l'obligation de tenir les chiens en laisse notamment dans les parties agglomérées de la commune, dans les parcs, jardins publics, parcours vita, terrains de sports, espaces de détente et espaces verts, ravel.

Bien qu'il trouve sa promenade bien plus intéressante en liberté, celle-ci est interdite pour des raisons de sécurité, tant de votre chien que d'autres personnes.

Si votre chien souffre de démangeaisons liées au collier, vous pouvez privilégier l'utilisation d'un harnais.

Petite citation de W.R. Purche "Tout le monde pense qu'ils ont le meilleur chien et ils ont tous raison".



Bientôt à Hannut...

un REPAIR CAFÉ !



Qu'est-ce qu'un Repair Café ?

C'est un lieu de convivialité pour lutter contre le gaspillage et la production de déchets en masse, en réparant vos objets cassés, abîmés ou en panne.

La bonne nouvelle est que dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale de Hannut, un Repair Café voit le jour sur la commune ! Encore mieux, ce Repair Café souhaite devenir "itinérant" pour permettre de créer des échanges chaleureux dans les villages hannutois. Pour réaliser ce projet nous avons besoin de vous ! Vous souhaitez vous lancer dans cette belle aventure ? Vous connaissez un volontaire dans votre entourage (amis, familles, collègues, etc.) ? N'hésitez pas à rejoindre l'équipe du Repair Café et ainsi partager vos compétences (couture, réparation vélo, informatique, matériel audio/vidéo, électroménager, menuiserie, ...) et connaissances dans ce beau projet ! Vous ne vous sentez pas l'âme d'un bricoleur ? Pas de soucis, on a aussi besoin de votre bonne humeur pour assurer un accueil chaleureux lors du Repair Café.

Pour tout renseignement ou pour manifester votre intérêt, n'hésitez pas à nous envoyer un mail sur l'adresse pcs@hannut.be ou par téléphone au 019/51.93.86 (88)

Impulsé par le Plan de Cohésion sociale en collaboration avec l'Athénée Royal de Hannut et le CPAS de Hannut



ville de hannut



ETA

l'Aurore

019/51.66.48

ville de hannut

AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DE JARDINS ET ESPACES VERTS

PRODUCTION ET VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE

BUANDERIE ET BLANCHISSERIE

Le samedi 10 octobre 2020, place à la "Nuit de l'Obscurité" !

Le réchauffement climatique est devenu un sujet de préoccupation majeur parmi la population belge. De même, la perte de notre biodiversité inquiète : 80 % des insectes ont, par exemple, disparu ces 30 dernières années.

Sans y prendre garde, nous avons, au fil des années, transformé la nuit en jour en multipliant les éclairages nocturnes artificiels. Non seulement ils ont un coût énergétique important, mais ils participent grandement à ce que l'on appelle la "pollution lumineuse". Les éclairages nocturnes, souvent trop puissants, trop nombreux, mal orientés et/ou mal utilisés, gênent les astronomes et ont des impacts sur l'environnement : ils affectent la faune et la flore mais aussi notre santé, en perturbant la qualité de notre sommeil.

Depuis 1995, des astronomes et des naturalistes, en collaboration avec l'ASCEN (Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes), organisent chaque année la "Nuit de l'Obscurité" (Nacht van de Duisternis) en Belgique avec un succès manifeste. L'objectif de cette opération est d'informer et de sensibiliser un maximum de personnes à la problématique de la "pollution lumineuse" et de ses impacts sur l'environnement. L'édition 2020 de la "Nuit de l'Obscurité" se tiendra le samedi 10 octobre 2020.

A cette occasion, la Ville de Hannut éteindra l'éclairage public de l'Hôtel de Ville et de son parking, le temps d'une nuit. L'éclairage des rues d'Avernas et des Vieux Remparts sera également éteint durant cette nuit.

N'hésitez pas à participer à cet événement en éteignant les lumières extérieures de votre domicile, ainsi que les enseignes, vitrines et parkings de votre commerce, la nuit du samedi 10 au dimanche 11 octobre 2020.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter le service Environnement à environnement@hannut.be ou consulter le site www.nuitdelobscurite.be.



Ouvert à tous !
C'est GRATUIT !

L'Alzheimer Café est impulsé par le Plan de Cohésion sociale de Hannut en collaboration avec le CPAS de Hannut.

En partenariat avec la Ligue Alzheimer ASBL, www.alzheimercafe.be



ALZHEIMER CAFÉ

C'EST QUOI ?

Un lieu pour toutes personnes concernées ou intéressées par la thématique de la maladie d'Alzheimer et démences apparentées, pour se rencontrer et échanger sur cette thématique.

QUAND ?

Dès ce mois de septembre, chaque 4ème mercredi du mois de 14h00 à 16h00

Première séance : mercredi 23 septembre 2020

OÙ ?

Salle « Oger Charlier »,

rue de la Crosse 5 à Villers-le-Peuplier (4280 Hannut)

Pour tout renseignement :

Pierre Mottet au 019/51.93.86 ou pcs@hannut.be

Une collaboration des Cercles des Naturalistes de Belgique, des Services Environnement et Enfance de la Ville de Hannut et l'asbl L'Éveil*

Les mercredis, j'ai rendez-vous avec la nature !

GRATUIT

Participez aux 4 "mercredis-nature" et devenez de véritables jeunes naturalistes

Les 23 et 30 septembre, les 7 et 14 octobre 2020, de 14h à 17h

Pour les enfants de 8 à 12 ans



Inscription obligatoire pour le 18 septembre 2020 - Places limitées
Renseignements : Service Enfance
019 63 05 32 - 0478 79 41 62 - enfance@hannut.be

*Collaboration possible pour le transport de l'école vers le lieu d'activité

DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE NATUREL

SAMEDI 10.10 2020

14H

LA ZONE NATURA 2000 DES SOURCES DU GEER

BALADE GUIDÉE DE 5 KM

FIN vers 17H

INSCRIPTION OBLIGATOIRE
Places limitées



Le lieu de rendez-vous sera communiqué lors de l'inscription

ville de hannut



Inscription obligatoire pour le 8 octobre
Service Environnement 019/51.93.68 - environnement@hannut.be
Les dispositions relatives au Covid-19 pouvant évoluer d'ici le 10 octobre, elles vous seront communiquées par mail quelques jours avant l'activité.

En collaboration avec le Département Cadre de Vie de la Ville de Hannut